



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Éducation / Académie de Paris / Carte scolaire 2005 / CDEN / Suppression de moyens

Carte scolaire : de charybde en scylla

Après le limogeage de son directeur et un faux-semblant de modération, la carte scolaire projetée par l'Académie de Paris revêt en réalité un caractère très politique, dans la perspective d'une régression du service public d'éducation. Cette politique, dans le droit fil du budget 2005, s'inscrit dans le cadre de l'orientation gouvernementale et dévoile le vrai visage du projet de loi Fillon.

Dans le 1^{er} degré, l'inspecteur d'académie, Edouard Rosselet, a concocté un projet à moyens constants qui aboutit à la suppression globale de 50 classes (62 fermetures et 12 ouvertures) pour un effectif croissant de 500 élèves selon l'Académie, de 4 500 élèves selon les directeurs d'école. Contrairement aux engagements de M. Rosselet, deux écoles classées ZEP 4 sont touchées, trois autres sont déclassées de ZEP ou de REP avec, à terme et sans évaluation du dispositif ZEP-REP, la réduction à 65 du nombre d'écoles classées ZEP.

Dans le XIII^e arrondissement, particulièrement visé, l'Académie s'engage dans un processus de *fusion-absorption* de l'école maternelle par l'élémentaire, significatif de son désintérêt de l'école maternelle. Quant à la scolarisation des moins de 3 ans, hors REP, elle n'est même plus intégrée dans les prévisions.

Ç'en est également fini des efforts pédagogiques en faveur des réseaux d'aide (RASED), avec la suppression de 12 postes G, et le rattachement des maîtres E (classes d'adaptation) aux circonscriptions scolaires ; la fermeture de classes d'intégration pour élèves primo-arrivants. Le maintien de 14 postes dans les groupes 4 et 5 des écoles de ZEP, pour près de 3000 élèves des quartiers difficiles, n'est pas de nature à représenter l'effort significatif annoncé.

Seule l'accroissement de la brigade de remplacement, avec 20 postes supplémentaires, constitue une bonne nouvelle, tempérée par une centralisation qui n'augure rien de positif.

Dans le 2nd degré, la dotation horaire globale (DHG) des établissements traduit une nouvelle suppression de moyens : environ 2800 heures hebdomadaires sur Paris : perte de 119 postes et sempiternelles mesures de *retour à l'équilibre*. Chacun y a sa part : moins 650 heures en filière générale et technologique, moins 360 en filière professionnelle, moins 1100 heures en collège ; les SEGPA-EREA sont touchées avec moins 100 heures.

Comme l'an dernier, la réduction des moyens va générer des suppressions d'options, à commencer par les travaux personnels encadrés (TPE) et les langues, de filières, de sections, de dédoublement, de soutien aux élèves...

La FCPE-Paris appelle les parents d'élèves à se mobiliser et à intervenir dans les instances de représentation pour s'opposer à ces mesures, dans la mesure de leurs moyens et en concertation avec les élus enseignants, élèves, ATOS, personnels administratifs et de direction.

La FCPE-Paris appelle dès maintenant à l'organisation de délégations auprès des inspecteurs de l'Éducation nationale et d'Académie. Elle invite à solliciter les élus locaux, à interpeller les parlementaires qui ont voté ce budget de régression dont chacun peut mesurer aujourd'hui les conséquences.

La FCPE-Paris appelle, pendant la réunion du CDEN, à un rassemblement, jeudi 10 février à 14 heures, devant l'Académie, 94 av. Gambetta, Paris XX^e (M° Saint-Fargeau)

Paris, le 7 février 2005